

Liste de vérification de l'accessibilité des activités des Métallos (y compris des cours syndicaux)

Dit tout simplement, l'idéal consiste à éliminer l'ensemble des obstacles à la participation à tous les aspects des activités, que ces obstacles découlent d'un handicap ou de limitations (motrices, visuelles, auditives, intellectuelles ou autres), de la situation familiale ou d'autres caractéristiques identitaires, de la connaissance d'une langue ou du lieu de résidence. Ce dernier constitue un obstacle de nombreuses façons en raison, notamment, du manque d'accessibilité des membres à une bonne connexion Internet leur permettant de participer aux activités syndicales ou de trouver de l'information.

Utiliser la liste de vérification de l'accessibilité ci-dessous lors de la planification de toutes les activités syndicales. Encore mieux, faire participer le personnel ou les membres des groupes concernés à la planification des activités.

- **L'édifice est-il physiquement accessible, y compris les salles de réunion, les toilettes, les aires de pause et de repas?**
- **Offrez-vous des options aux membres ayant besoin de services de garde familiale/d'enfants?** Il pourrait s'agir de services sur place, de rembourser les dépenses des membres ou de les aider à en obtenir le remboursement auprès du FEFC, si votre section locale y cotise.
- **L'édifice comprend-il des toilettes non genrées?**
- **Sur le formulaire d'inscription ou la confirmation de la réunion, avez-vous demandé aux membres s'ils avaient des besoins spéciaux?** Voici un exemple de ce que vous pourriez ajouter aux formulaires ou demander par téléphone ou courriel :

J'ai besoin des accommodements suivants pour pouvoir assister à l'activité :

- Dispositif d'aide à l'écoute
- Sous-titres
- Siège dans la première rangée
- Documents imprimés en gros caractères
- Copie à l'avance des diapositives projetées
- Accès en fauteuil roulant
- Accès en fauteuil roulant aux tables de travail partout dans la salle
- Lieu sans parfum
- Aire d'allaitement
- Restrictions alimentaires. Préciser : _____
- Autre : _____



(Du Rapport du Groupe de travail sur l'accessibilité aux activités syndicales du Syndicat des Métallos, 2022)